



LES « DASTUCES » DE LA SEMAINE

DU 13 AU 19 JANVIER 2014

TELECOMMUNICATIONS

~ FRANCE ~

« Mobiles: le gendarme de la concurrence opposé à une fusion »

Pour le gendarme de la concurrence, passer de quatre à trois opérateurs mobiles reste une mauvaise idée. L'Autorité de la concurrence a répété son opposition à une telle fusion. Selon lui, il faut se poser plusieurs questions avant d'en arriver à cette extrémité. Si cette question revient sur le tapis, c'est parce que l'Allemagne et l'Irlande étudient actuellement un passage de quatre à trois opérateurs – deux rachats actuellement en cours d'examen par la Commission européenne. Mais, si une fusion lui était soumise, « l'Autorité de la concurrence prendra une décision en fonction des caractéristiques du marché français. Tous les pays, tous les marchés n'ont pas des configurations identiques ».

« L'Etat ne veut pas d'une fusion entre deux opérateurs télécoms »

L'Etat campe sur ses positions. Le gouvernement a de nouveau exclu une fusion entre deux opérateurs télécoms. Et ce alors que le secteur des télécoms a vu ses revenus et ses marges reculer depuis deux ans, en raison notamment d'une concurrence accrue provoquée par l'arrivée de Free sur le marché du mobile. « Nous avons aujourd'hui un marché à quatre acteurs, nous souhaitons qu'il fonctionne avec ces quatre acteurs dans des conditions qui soient favorables à l'investissement et à l'emploi », a déclaré Fleur Pellerin, la ministre déléguée à l'Economie numérique. « Pour l'instant, il n'en est pas question ».

« L'attribution de nouvelles fréquences sera assortie de "contreparties" »

Arnaud Montebourg a décidé de reprendre la main dans le secteur des télécoms. Il a multiplié les avertissements aux opérateurs, les rappelant à leurs

devoirs en termes d'investissements et d'emplois en France. « Les opérateurs utilisent et font fructifier des fréquences hertziennes, qui sont un domaine public. Nous sommes donc en droit de fixer des obligations. Chaque fois qu'on attribuera une fréquence, on demandera des comptes » comme « d'inscrire dans un cahier des charges des obligations en matière d'emplois et d'investissements de la part des opérateurs » pour l'attribution des prochaines fréquences, situées dans la bande des 700 MHz et utilisées pour la TNT. Parmi les contreparties pourraient figurer « la relocalisation des centres d'appels » ou « l'investissement dans les campagnes et les petites villes ». Chez les opérateurs, ces déclarations ne surprennent guère. « Les fréquences sont des ressources rares. Il est clair que nous allons investir derrière pour bien les exploiter », considère l'un d'entre eux. La vente des licences mobiles 4G en 2011 était déjà assortie de certaines obligations. Elles pourraient être plus strictes cette fois-ci. « Des contreparties, pourquoi pas. Mais dans ce cas, il faut baisser la facture sur les fréquences. Sinon, c'est la double peine », nuance le dirigeant d'un autre opérateur.

« Arnaud Montebourg veut poser une limite à l'itinérance »

Combien de temps l'itinérance pourra-t-elle encore durer ? Si l'on en croit l'Autorité de la concurrence, Free devra cesser de louer les antennes d'Orange au niveau national début 2016 pour la 3G et en 2018 pour la 2G. Mais apparemment, certains en doutent. Arnaud Montebourg craint que le contrat perdure au-delà des dates limites. Or, en 2018, quel ministre aura le cran de couper la ligne Orange aux abonnés Free Mobile ? Il ne s'agit pas d'exiger la fin du contrat à court terme, mais de préparer les esprits. Le ministre du Redressement productif s'inquiète de la fragilité du secteur, lancé dans une course au low cost. Il redoute de nouvelles suppressions d'emplois et ne se réjouit pas de constater que les trois premiers opérateurs sont



opéables. « La fin de l'itinérance redonnerait de l'air à tout le secteur, car Free serait obligé d'investir massivement et cela changerait la donne au niveau du modèle économique : il ne pourrait plus se permettre d'être aussi agressif sur les prix », estime un opérateur. Il ne revient pas à Bercy de décider la fin de l'itinérance. Elle peut être rompue de manière contractuelle par Orange ou par le gendarme de la concurrence. En revanche, le gouvernement dispose d'un moyen de pression avec l'attribution des fréquences 700 MHz et la rétrocession à Free de bouts de 1.800 MHz. Elles peuvent être conditionnées au respect des engagements précédents. Il peut aussi pousser Orange à reconverter sa bande des 1.800 MHz en 4G, ce qui priverait Free de son réseau voix.

« Bouygues hausse le ton face au contrat Free-Orange »

En novembre, Free demandait ainsi à pouvoir s'inviter dans le futur réseau commun de Bouygues Telecom et de SFR. Le véritable objet de ce courrier est de démontrer que Free n'est pas pressé de déployer ses antennes, car il n'en a pas besoin : il peut louer celles d'Orange. Une charge contre le contrat d'itinérance entre Free et Orange, qui déséquilibre le marché, selon Bouygues. Pour Bouygues, il semble urgent d'alerter les autorités sur le fait que la « trajectoire d'investissement » de Free Mobile n'est pas respectée s'il lui faut abattre en un an l'équivalent de quatre années de déploiement. En vérité, Free aspire à disposer de son réseau propre. Car dans la durée, louer les antennes coûte très cher. Néanmoins, les sites 3G que les autres opérateurs lui proposent seraient souvent inadaptés à ses besoins et sous-dimensionnés pour supporter ses propres équipements. En outre, il ne dispose pas de la même force de frappe que ses concurrents sur le terrain. Free ne peut pas piloter un déploiement aussi vite qu'Orange, même avec un maître d'œuvre. En filigrane, Bouygues critique également le régulateur. En juin, le groupe a demandé à l'Arcep comment elle comptait se conformer à l'avis de l'Autorité de la concurrence, qui prévoit l'extinction de l'itinérance, par plaques ou en fonction d'un calendrier. Quel est le plan de marche ? Quel est le calendrier ? Il n'y a pas eu de

réponse. Car, à l'Arcep, on considère que le sujet du moment n'est plus l'itinérance. C'est la mutualisation, en marche depuis que SFR et Bouygues se sont décidés à faire réseau commun.

~ EUROPE ~

« Hot tech: 7 Greek Start-Ups You Need To Know About! »

Did you know that it's Greek software which allows your smartphone to access Wi-Fi hotspots? Neelie Kroes said: "The Athens tech scene is hot and getting hotter. Not a moment too soon. A digital turnaround is fundamental to Greece catching up lost economic ground."

« Antitrust: la Commission enquête sur les restrictions qui pèsent sur la fourniture transfrontière de services de télévision payante »

La Commission européenne a ouvert une procédure formelle visant à examiner certaines dispositions des accords de licence entre plusieurs grands studios de production américains (Twentieth Century Fox, Warner Bros., Sony Pictures, NBCUniversal, Paramount Pictures) et les principaux télédiffuseurs payants européens tels que BSkyB (Royaume-Uni), Canal Plus (France), Sky Italia (Italie), Sky Deutschland (Allemagne) et DTS (Espagne).

« Pascal Lamy dirige un nouveau groupe consultatif sur l'utilisation future de la bande UHF pour la TV et le haut débit sans fil »

Pascal Lamy et plusieurs hauts responsables de sociétés européennes du secteur de la radiodiffusion, des réseaux et de la téléphonie mobile ainsi que d'organismes chargés des aspects techniques ont six mois pour faire des propositions à la Commission européenne sur la façon d'utiliser plus efficacement la bande UHF (470-790 MHz) au cours des prochaines décennies. Les avis du groupe à haut niveau aideront la Commission à élaborer, en coopération avec les États membres, une politique stratégique et réglementaire à long terme concernant l'utilisation future de la bande UHF (470-790 MHz) dans son intégralité, y compris les possibilités de partage des fréquences.



« En direct : l'avenir de l'accord sur la sphère de sécurité suite à l'affaire NSA »

La sphère de sécurité est un commun accord entre les États-Unis et l'UE pour s'assurer que les données des citoyens européens soient protégées, même quand elles sont gérées par des entreprises américaines en dehors de l'Europe. Suite au scandale de la surveillance de la NSA, le Parlement européen a décidé que l'accord devrait être suspendu.

« Une réforme urgente du cadre légal européen de la protection des données est essentielle pour un continent connecté »

La révision des règles européennes de protection des données clarifiera les responsabilités des différentes organisations et uniformisera la protection des données à travers les marchés européens en ligne et traditionnel. Des progrès rapides sont dès lors nécessaires pour contrecarrer les tentatives visant à restreindre, au nom d'intérêts politiques et économiques, les droits fondamentaux à la vie privée et à la protection des données.

~ INTERNATIONAL ~

« La neutralité du Net sur la sellette : le verdict de la justice américaine favorable aux opérateurs »

Le cadre réglementaire posé par le gendarme du secteur (la Federal Communications Commission, FCC) en 2010, qui garantissait une certaine neutralité du Net, vient de voler en éclats. La FCC pas compétente pour réguler les fournisseurs d'accès à Internet, a jugé la cour d'appel de Washington. Elle ne s'est en revanche pas prononcée sur le fond, c'est-à-dire la demande de l'opérateur Verizon de pouvoir faire circuler en priorité sur ses réseaux certains contenus ou applications en se faisant rémunérer par leurs producteurs. Certes, la FCC va probablement tenter de reformuler ce cadre, peut-être même faudra-t-il amender le Telecom Act de 1934, mais cela prendra du temps.

« Selon la FTC, Apple a manqué à son devoir d'information »

Apple va devoir mettre la main au portefeuille pour rembourser les parents dont les enfants ont été trop dépendants avec ses applications. Selon la FTC (Federal Trade Commission), Apple a manqué à son devoir d'information vis-à-vis des parents concernés : en effet, Apple ne les informait pas assez sur le fait que leur session restait ouverte pendant 15 minutes après avoir tapé leur mot de passe, sans aucune limitation.

« High-tech: 10 tendances à suivre après le salon de Las Vegas »

Le salon high-tech International CES de Las Vegas est chaque année l'occasion de faire le point sur les tendances du secteur.

SPATIAL

« Omnibus Spending Bill Provides \$700 Million Increase for NASA »

NASA's Commercial Crew Program is getting its largest annual budget allocation to date in an omnibus spending bill for 2014 that provides \$17.6 billion overall for the space agency, which is about \$100 million below the White House's request but roughly \$700 million more than the agency's sequestered 2013 budget.

« Débris dans l'espace: une "corde nettoyeuse" à l'étude »

Pour nettoyer l'espace des résidus de satellites, sondes et autres débris laissés dans l'orbite terrestre, des scientifiques japonais veulent tester une méthode inédite: une longe qui, par électromagnétisme, pourrait agréger ces déchets pour les rapporter ensuite dans l'atmosphère.

« Eutelsat 9B volera sur Proton »

La mise sur orbite du satellite Eutelsat 9B, début 2015, a été confié par l'opérateur européen au lanceur russe Proton M. Le contrat de lancement avait été signé en mai 2013 avec International Launch Services (ILS), après le succès du lancement d'Eutelsat 3D.

« Curiosity risque la "crevasion" »

Les roues du robot dont le CNES pilote une partie des instruments se sont considérablement



dégradées depuis son atterrissage sur la planète rouge en août 2012.

« Japon : 5 lancements prévus en 2014 »

La JAXA, l'agence spatiale japonaise prévoit, cette année, de mettre en orbite plusieurs satellites mais aussi son cargo HTV-5, de ravitaillement de la Station spatiale internationale.

« Conference on EU Space Policy 2014 »

The sixth high-level Conference on EU Space Policy, "What direction for Europe in space between now and 2020?", takes place on 28–29 January at the Charlemagne building of the European Commission in Brussels. This conference on EU Space Policy comes at a crucial time, with the start of the European Union's Multiannual Financial Framework for the years 2014–20 and the upcoming ESA Council at Ministerial level, due to take place at the end of this year, making it the perfect moment to examine the future of Europe in space.

« Réveil de Rosetta, en direct, à Toulouse et sur le web »

La sonde européenne s'apprête à sortir d'une « léthargie électronique » de 957 jours, le 20 janvier. Le signal de son réveil devrait arriver sur Terre entre 18h30 et 19h30 (heure de Paris). Vivez cet événement exceptionnel retransmis à l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, sur Twitter et sur les sites partenaires.

AÉRONAUTIQUE

« Paris cède 1% d'Airbus Group, à parité avec Berlin »

Le ministère de l'Economie et des Finances a annoncé ce mercredi 15 janvier la cession par l'Etat français d'un pour cent du capital d'Airbus Group, ramenant ses droits de vote à 11%, à parité avec l'Etat allemand. Bercy précise que « ces ressources viendront notamment compenser le financement exceptionnel de 1,5 milliard d'euros du nouveau Programme d'Investissements d'Avenir au bénéfice de l'excellence technologique de l'industrie de défense, prévu par la Loi de Programmation Militaire ».

« Etihad va poursuivre sa stratégie basée sur les partenariats »

Lors de la présentation de l'appareil aux couleurs de son partenariat avec Air Berlin le 13 janvier, James Hogan a fait le point sur la stratégie de sa compagnie. Il a indiqué que la croissance d'Etihad reposait sur trois piliers : la croissance organique, le développement des accords de partage de code et les alliances par prise de participation. « Avoir une portée mondiale est au-delà des capacités d'une compagnie aérienne seule. La croissance doit passer par des partenariats ».

« L'Airbus A380 n'est plus non grata en Inde »

Interdit depuis des années en Inde, l'A380 devrait pouvoir enfin se poser dans les aéroports indiens. New Delhi étudie enfin la possibilité d'autoriser le superjumbo d'Airbus à atterrir en Inde, a déclaré mardi Ajit Singh, ministre de l'Aviation civile. Il s'agit d'une petite révolution. En effet, dans de nombreux accords bilatéraux sur les droits de trafic avec les autres pays, l'Inde prenait le soin ces dernières années de spécifier que la desserte de son pays ne pouvait être desservie en A380.

« Les restrictions budgétaires mettent en danger le fonctionnement de l'AESA »

L'AESA « aura beaucoup de mal à assurer toutes ses missions en 2015 », selon Patrick Ky, son président. En cause, les restrictions budgétaires appliquées par l'Union Européenne et la crise économique au niveau des Etats membres qui risquent toutes d'entraîner un manque de ressources.

« Voiture volante, l'Aeromobil entre en piste »

La voiture volante à la portée de tous? C'est pour demain. Développée par l'ingénieur et designer slovaque Stefan Klein, l'Aeromobil vise une certification dans les prochains mois et table sur une commercialisation en 2015.

EXPORT CONTROL

« L'Israël remplace son directeur en export control suite à la découverte de transfert de matériels israéliens en Chine »



Meir Shalit, a démissionné de son poste de directeur de la Defense Export Control Agency israélienne suite à une co-investigation américo-israélienne qui a montré que des sous-systèmes israéliens (système de refroidissement) autorisés à être exportés en France se sont retrouvés intégrés à un équipement électro-optique français, matériel réexporté par la suite en Chine. Meir Shalit a démissionné pour éviter d'éventuelles tensions politiques avec Washington. On lui aurait reproché, ainsi qu'à l'Agence israélienne, de ne pas avoir suffisamment suivi la destination finale et l'usage final des matériels d'origine israélienne et d'être responsable de grandes lacunes dans le régime export control israélien. Dubi Lavi, directeur de la recherche et du développement de drone pour le Ministère de la Défense israélien prendra la place de Meri Shalit fin janvier.

DOCUMENT INTERNE